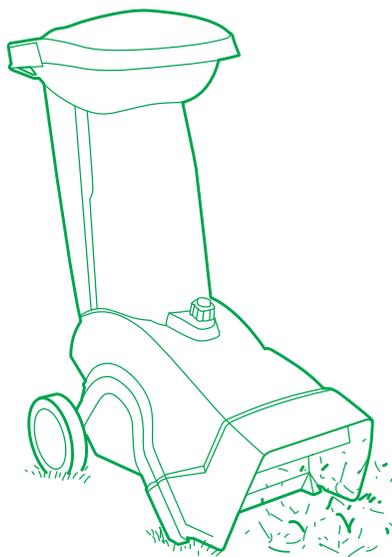


LE GUIDE DU JARDINAGE « zéro déchet »



TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET

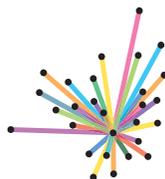


POUR TOUT SAVOIR SUR LE TRI

bordeaux-metropole.fr/gerer-ses-dechets

une question, une info ?

0800 22 21 20 (appel gratuit)



BORDEAUX
MÉTROPOLE

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Préambule..... | 3 |
| Contexte réglementaire..... | 4 |
| Le compostage..... | 5 |
| Le jardin en lasagne..... | 10 |
| Le broyage..... | 11 |
| Le paillage..... | 12 |
| Le mulching..... | 13 |
| La tonte haute..... | 14 |
| Prairie fleurie et jardin en jachère..... | 15 |
| Le désherbage manuel..... | 15 |
| Bien choisir ses espèces..... | 16 |
| Quelques astuces du jardinier..... | 18 |
| Un jardin sans produits chimiques..... | 19 |

PRÉAMBULE

TOUTES LES ASTUCES POUR RÉDUIRE ET VALORISER LES DÉCHETS VÉGÉTAUX DE MON JARDIN

Avec ce guide, l'objectif de Bordeaux Métropole est de vous faire découvrir des solutions pratiques et économiques pour réduire et valoriser au maximum vos déchets verts (tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haie...) et aménager votre jardin.

Engagée dans une démarche « territoire zéro déchet zéro gaspillage », Bordeaux Métropole met en œuvre, en partenariat avec l'ADEME, de nombreuses actions visant la réduction et une meilleure valorisation de vos déchets. Les actions de jardinage au naturel et de compostage participent à cette réduction.

Réutiliser ses déchets verts directement au jardin et privilégier les méthodes alternatives aux produits phytosanitaires diminue les déchets de jardin tout en s'avérant plus efficace et respectueux des sols.

À la clé, de nombreux avantages :

- moins de déplacements en déchetterie (et donc moins d'émissions de gaz à effet de serre),
- moins d'achat d'engrais ou de pesticides, production d'amendements et de fertilisants naturels,
- moins d'eau pour arroser vos plantations,
- coût de gestion réduit pour les collectivités et donc les contribuables.

Dans Bordeaux Métropole, la production de déchets verts des ménages est en croissance constante depuis 10 ans. Elle représente 1/3 des apports dans les centres de recyclage soit en 2016 près de 40 700 tonnes sur les 133 000 tonnes collectées.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Il est interdit de...

BRÛLER SES DÉCHETS VERTS

La combustion de végétaux produit des polluants très toxiques et dangereux pour la santé (composants organiques volatils, particules, dioxines...)*.

** Circulaire inter-ministérielle datée du 18 novembre 2011, ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, ministère du travail, de l'emploi et de la santé, ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.*

JETER SES DÉCHETS VERTS DANS LA NATURE

Les dépôts sauvages de déchets organiques favorisent la prolifération des plantes indésirables dans les chemins, en lisière de bois ou au bord des rivières.

UTILISER DES PESTICIDES

Les pesticides, aussi appelés produits phytosanitaires, regroupent toutes les familles d'herbicides, fongicides, insecticides, molluscicides, taupicides et servent à lutter contre les plantes, animaux et maladies perçus comme nuisibles.

La France est le premier consommateur européen de pesticides et le 3^e mondial. Nous utilisons beaucoup de produits phytosanitaires pour l'entretien de nos jardins. Ces produits ne sont pas sans danger pour notre santé et notre environnement. De nombreuses études démontrent que l'usage des pesticides est à l'origine d'intoxications ou de réactions allergiques, notamment chez les plus jeunes.

Les troubles neurologiques, cognitifs ou comportementaux, la baisse de la fertilité, les anomalies de développement du fœtus, le développement de maladie comme les cancers ou les leucémies peuvent être corrélés avec l'usage des pesticides.

Pourtant, le traitement des jardins par les pesticides est rarement nécessaire. Grâce à des gestes simples (compost, paillage...), il est possible d'éviter les pesticides dans votre jardin.

À partir de janvier 2019, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires.

Les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque et ceux dont l'usage est accepté dans le cadre de l'agriculture biologique resteront autorisés.

LE COMPOSTAGE

Le compostage permet d'obtenir un support de culture et un fertilisant 100% naturels, grâce à un processus de transformation des déchets organiques (déchets de cuisine, déchets verts) par des micro-organismes et petits animaux (bactéries, vers de terre).

Il permet de produire directement dans son jardin un amendement fertile de qualité et de limiter les allers-retours en déchetterie, coûteux en temps et carburant.

En tas ou en bac, plusieurs techniques de compostage existent.

LE COMPOSTAGE DE SURFACE

C'est déposer **directement** sur le sol des végétaux, après une taille ou un désherbage en les découpant manuellement ou en les broyant.

Les avantages

- richesse en humus, amélioration de la structure du sol, sol meuble en permanence;
- ensemencement en micro-organismes, donc participation à la biodiversité, équilibre naturel créé, autorégulation des maladies;
- moins de travail, pas d'export.

LE COMPOSTAGE EN TAS

Cette méthode est bien adaptée aux grands jardins (plus de 1 000 m²) disposant d'un important volume de déchets non réutilisables en paillis, mais le tas est plus vulnérable aux animaux errants, au dessèchement ou aux excès d'eau. Couvrez le tas avec une bâche pour maintenir un bon niveau d'humidité.

LE COMPOSTAGE EN BAC

Pratique avec son couvercle, esthétique, le composteur individuel s'adapte bien à l'habitat pavillonnaire et ses petits jardins. Un composteur individuel de 400 litres suffit dans la plupart des cas.

À QUOI SERT UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL ?

Il permet de transformer les déchets en compost, un engrais naturel proche du terreau et respectueux de l'environnement. C'est également un moyen d'alléger le poids de nos poubelles et de valoriser certains de nos déchets.

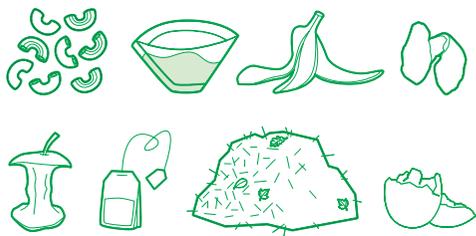
EN QUOI COMPOSTER EST ÉCOLOGIQUE ?

Le compostage permet de :

- limiter la quantité de déchets humides incinérés;
- faire un jardin écologique, sans engrais, ni pesticide;
- fertiliser nos sols en utilisant un engrais naturel et gratuit;
- réduire la pollution due au transport et au traitement des déchets.

QUELS SONT LES DÉCHETS À COMPOSTER ?

• Les matières vertes (humides et molles) sont riches en azote : épluchures de fruits et légumes, restes de repas, marc de café, filtre à thé, compost jeune, fleurs fanées, tontes de gazon, coquilles d'œuf broyées.



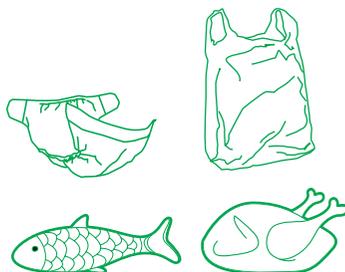
• Les matières brunes (sèches et dures) sont riches en carbone : bois de taille broyés, feuillage, papier journal, paille, fanes du potager, fleurs sèches, branchages, brindilles.



Pour obtenir un compost de qualité, il est important d'utiliser des déchets variés et de bien les mélanger : humide et sec, vert et brun, azote et carbone, grossier et fin.

QUELS SONT LES DÉCHETS À NE PAS COMPOSTER ?

Imprimés de couleur, restes de viandes et de poisson, sable, graviers, cendres, couches-culottes, métaux, plastique, excréments d'animaux familiers, produits gras.



OÙ INSTALLER LE COMPOSTEUR ?

- Il doit être placé dans un endroit ombragé, pas trop loin de la maison pour être accessible en hiver.
- Sur une surface plane au contact de la terre pour que les vers puissent coloniser le tas de déchets organiques.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les déchets organiques sont transformés grâce au travail des micro-organismes (bactéries, champignons, actinomycètes), de la micro-faune (insectes) et de petits invertébrés (vers).

COMMENT FAIRE ?

- Fragmenter les déchets en petits morceaux pour faciliter l'action des micro-organismes et de la micro-faune.
- Mélanger les déchets secs (matières brunes) avec les déchets humides et mous (matières vertes) et les alterner en couches fines de 3 à 10 cm maximum.
- Aérer, brasser toutes les 3 ou 4 semaines pour fournir de l'oxygène et contrôler l'humidité. Veiller à une humidité constante (comme une éponge humide).

Les grosses quantités de déchets ne doivent pas être mises au compost en une fois ; il faut les sécher si nécessaire, les stocker à part sous abri et les incorporer petit à petit (exemple : les tontes).

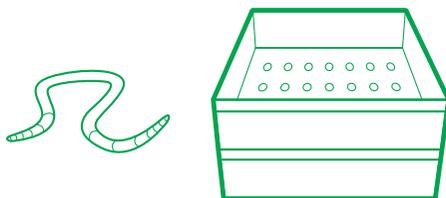
QUAND UTILISER LE COMPOST ?

- Après 3 à 4 mois, le paillis : il est utilisé en une couche de quelques centimètres, à la surface du sol. Il permet de limiter l'évaporation, le développement des mauvaises herbes et apporte progressivement des éléments nutritifs aux plantes.
- Après 6 à 8 mois, l'amendement organique : il a la consistance d'un terreau avec quelques éléments plus grossiers. Il est utilisé mélangé aux premiers centimètres du sol dans le jardin potager, les plates-bandes décoratives ou pour réaliser des plantations d'arbres et d'arbustes. Il permet de structurer et d'enrichir les sols.
- Après 10 à 12 mois, le rempotage : il peut être utilisé, une fois tamisé, pour le rempotage, en mélange avec au moins 50 % de terre du jardin.

Si vous attendez trop longtemps, le compost va se minéraliser et n'offrira plus d'intérêt pour les plantes et le sol.

VOTRE JARDIN EST PETIT? VOUS VIVEZ EN APPARTEMENT ET VOUS SOUHAITEZ COMPOSTER?

Optez pour le lombricompostage ou le compostage partagé!



LE LOMBRICOMPOSTAGE

Le lombricompostage est une solution pour composter les déchets de cuisine des logements sans jardin. Le lombricomposteur ou vermicomposteur trouve sa place dans l'appartement (balcon, garage, cuisine...). Il peut recevoir tous les déchets de la cuisine, à l'exception des os, coquillages, restes de viandes, poissons et crustacés. Ajoutez une matière absorbante pour limiter la production de jus : papier journal coupé, carton...

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Le compostage partagé comprend toutes les opérations de compostage de proximité pour un immeuble, un quartier, un lotissement ou un bourg. Il implique une répartition et une coordination des actions entre les habitants et les acteurs du territoire (collectivités, associations, copropriétés).

Le principe de compostage est le même que dans un composteur individuel. Il permet aux habitants volontaires des immeubles de déposer les déchets de cuisine, les fleurs fanées et plantes vertes jetées.

Par souci de commodité et pour éviter tout risque de nuisances, vous éviterez d'y déposer les déchets d'origine animale (gras, viande, crustacés...) et les litières d'animaux domestiques qui sentent mauvais s'ils ne sont pas bien enfouis lors de leur dépôt dans le composteur.

Dès la mise en place du composteur partagé, il est indispensable de prévoir un stock de feuilles mortes ou de broyat de branches. Intégrez-les aux déchets de cuisine lors de chaque apport afin d'obtenir un mélange équilibré, aéré, sans mauvaises odeurs ni moucheron.

| Lombricompostage | | Compostage partagé | |
|---------------------------------|---|---|---|
| Avantages | Inconvénients | Avantages | Inconvénients |
| Processus de compostage rapide. | Vers sensibles au gel et à la chaleur (maintenir la température entre 15 et 25 °C). | Processus de compostage rapide. | Nécessite un investissement humain et la coopération de tous les acteurs (notamment des référents de site). |
| Fonctionne en quasi autonomie. | Phase de démarrage complexe (litière, nourriture progressive). | Contribue au lien social entre les habitants d'un immeuble ou d'un quartier, en devenant un lieu d'échanges et de convivialité. | Disponibilité nécessaire d'un espace extérieur de taille suffisante. |
| | Récupération du compost fastidieuse. | | |

Le saviez-vous ?

Une poubelle grise contient 30 % de déchets organiques qui peuvent être compostés.

Depuis 2012, Bordeaux Métropole distribue gratuitement des composteurs individuels aux habitants. En 2016, près de 20 000 composteurs ont d'ores et déjà été distribués.

De plus, grâce à son appel à projets « compostage partagé », elle accompagne gratuitement les porteurs de projets dans la mise en place de plateformes de compostage partagé (accompagnement technique et matériel).

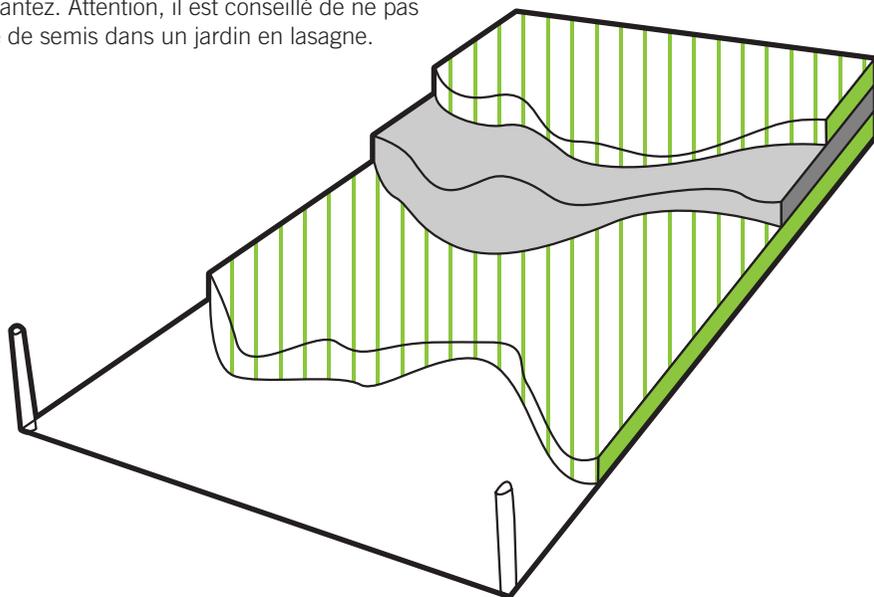
Elle propose également des ateliers et des formations sur le compostage et le lombricompostage. Renseignez-vous auprès de Bordeaux Métropole! (www.bordeaux-metropole.fr/composter-ses-dechets).

LE JARDIN EN LASAGNE

Le jardinage en lasagne est une méthode qui permet de faire pousser des fleurs ou légumes sur un sol ingrat tout en valorisant une grande quantité de déchets verts du jardin.

COMMENT FAIRE VOTRE JARDIN EN LASAGNE ?

- Positionnez sur le sol une couche de carton.
- Par-dessus, alternez des couches de « brun » (feuilles mortes, vieux foin, brindilles broyées, paille, le tout trempé dans l'eau) et de « vert » (tonte de gazon, fumiers frais, résidus de cuisine).
- Terminez en ajoutant une dernière couche de compost mûr.
- Patientez quelques jours.
- Plantez. Attention, il est conseillé de ne pas faire de semis dans un jardin en lasagne.



LE BROYAGE

Avec le broyage, vous pouvez réduire le volume de vos déchets verts. Il permet de les réutiliser directement sur place, en paillage ou apport de matière brune pour le composteur.

Plusieurs techniques pour broyer vos déchets verts :

AVEC UNE TONDEUSE

Étendre les déchets sur le sol, passer la tondeuse sur le tas. Reproduire plusieurs fois jusqu'à obtention de la taille souhaitée du broyat. Attention, cette utilisation n'est préconisée que pour les brindilles ou petites branches d'un diamètre ne dépassant pas 1,5 cm.

AVEC UN BROYEUR

Grâce au broyeur, vous obtenez un traitement homogène de tous vos déchets verts. Dans le commerce, vous trouverez une large offre de matériel adapté à tous les types de jardins.

Le broyeur de végétaux ne sert que quelques fois dans l'année : privilégiez l'achat groupé, en famille, entre amis ou voisins. Cela vous permettra de réduire votre investissement et aussi d'opter pour un matériel plus performant.

Plus le diamètre des déchets à broyer est important, plus le broyeur doit être puissant :

- modèles à lame ou plateau tournant (2000 W) : feuillages, branchages peu épais et souples ;
- modèles plus puissants (2 200 à 2 600 W) : branches issues de coupe de grands arbustes, de haies de conifères ou d'épineux.

Les broyeurs peuvent être électriques (quelques utilisations par an, pour un jardin de moins de 1 500 m²) ou thermiques (puissants et autonomes).

À QUOI SERT LE BROyat PRODUIT ?

Le broyat ainsi obtenu peut être utilisé pour pailler et mettre en valeur vos plantations.

Il peut également servir pour composter : il facilite en effet le mélange des déchets et active leur décomposition par les micro-organismes.

Pour favoriser la réutilisation des déchets verts sur place, Bordeaux Métropole propose aux habitants une aide à l'achat de broyeurs.

Renseignez-vous auprès de Bordeaux Métropole !

(<http://www.bordeaux-metropole.fr/Vivre-habiter/Gerer-ses-dechets>).

LE PAILLAGE

C'est une technique simple, qui consiste à disposer une couche de matériaux organiques au pied des plantes et arbustes afin de les protéger et d'améliorer leur croissance. Avant d'acheter le paillis du commerce, pensez à valoriser les déchets verts gratuits de votre jardin et réduisez vos déplacements en déchetterie !

De plus, vous limitez l'arrosage, lutez contre le développement des mauvaises herbes et favorisez la croissance de vos végétaux.

Réaliser du paillis nécessite un broyeur pour les branchages d'arbres et d'arbustes ou une simple tondeuse pour les brindilles et branchages de faible diamètre.

Le paillis se décompose plus ou moins vite selon sa nature, l'humidité du sol, la chaleur. Il se transforme en humus et en sels minéraux nutritifs, la faune du sol, les champignons et les bactéries participant à ce processus.

QUELS DÉCHETS VERTS ?

- Feuilles mortes (5 à 10 cm d'épaisseur).
- Tontes de gazon (5 cm avec de l'herbe humide et 10 cm avec de l'herbe bien sèche).
- Broyat de branches et branchages (recommandé pour des plantations pérennes : 5 cm).
- Paillis minéral : billes d'argile, cailloux, galets, coquilles d'huîtres.

Le récupérateur d'eau de pluie

Même si le paillage vous permet de moins arroser, les plantes ont besoin d'eau pour être en bonne santé. L'installation d'un récupérateur d'eau de pluie permet de disposer d'une eau gratuite sans puiser dans les ressources d'eau potable.

LES AVANTAGES DU PAILLAGE ORGANIQUE

- Assure une protection thermique des sols et des plantes contre le gel et les excès de chaleur.
- Favorise l'infiltration de l'eau et retarde le dessèchement des sols.
- Constitue une litière vivante qui nourrit le sol et les végétaux.
- Évite l'installation des plantes indésirables et présente donc une alternative au désherbage chimique.
- Est très favorable à l'expression de la biodiversité.

Attention : les paillis de pins et thuyas sont acides, ils ne sont à utiliser que sur des plantes type « terre de bruyère » : bruyères, hortensias, magnolias, camélias, rhododendrons. Ils peuvent être aussi utilisés pour réaliser des allées.

LE MULCHING

Le mulching est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. La tondeuse mulcheuse coupe l'herbe tondu en infimes parties qui sont redéposées sur la pelouse. En se décomposant naturellement, l'herbe protège le sol et lui procure un apport nutritif naturel.

Bien que nécessitant davantage d'entretien qu'une tonte classique, cette technique apporte au gazon une meilleure résistance à la sécheresse, améliore la santé du gazon grâce à l'apport de matière organique et limite la pousse des mauvaises herbes.

La tonte doit être effectuée fréquemment (toutes les semaines) et par temps sec, les sens de tonte doivent être variés pour obtenir une répartition homogène des particules d'herbes sur le gazon et seulement 1/3 de la hauteur de l'herbe doit être coupé.

Pour pratiquer le mulching, vous pouvez utiliser une tondeuse classique sans sac, installer un « kit mulching » sur votre tondeuse classique (coût : entre 30 et 60 euros) ou encore investir dans une tondeuse mulching.

LA TONTE HAUTE

La tonte haute a de nombreux avantages. En effet, tondue haute toute l'année (plus de 5 cm), la pelouse est moins envahie d'herbes indésirables, de mousses, de vers blancs et de vers gris (tipules).

Elle résiste mieux aux sécheresses estivales. Cela favorise également la pollinisation et la biodiversité.

La tonte haute a l'avantage de moins appauvrir le sol lors de l'exportation de l'herbe coupée et l'herbe ainsi tondue a une croissance plus lente.

COMPARAISON TONTE RASE ET TONTE HAUTE

| | Fréquence | Croissance de l'herbe | Humidité du sol | Qualité de l'herbe | Biodiversité |
|--------------------|-----------------------------|-----------------------|--|--|--|
| Tonte rase | Toutes les 1 ou 2 semaines. | Stimulée donc rapide. | Sol asséché nécessitant plus d'arrosage. | Herbe fragile et sensible au piétinement. | Faible. |
| Tonte haute | Toutes les 4 à 6 semaines. | Lente. | Humidité du sol mieux conservée. | Herbe avec un bon enracinement racinaire et donc résistante. | Bonne à très bonne si l'herbe fleurit et fait des graines. |

PRAIRIE FLEURIE ET JARDIN EN JACHÈRE

PRAIRIE FLEURIE

À travers un éventail de couleurs, la prairie fleurie embellit votre jardin à la belle saison et nécessite peu d'entretien une fois mise en place. La richesse des variétés qu'elle comporte fait de la prairie fleurie un milieu très favorable à la biodiversité (insectes pollinisateurs, oiseaux...).

Pour mettre en place une prairie fleurie, le sol doit être particulièrement bien travaillé et idéalement parsemé d'un mélange de plantes sauvages d'origine régionale.

JARDIN EN JACHÈRE

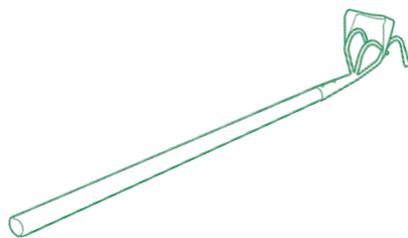
Vous pouvez également opter pour un coin de jardin en jachère. La terre vit ainsi à son rythme et reprend peu à peu son état « naturel ». Par ailleurs, cette pratique favorise la biodiversité et la présence d'auxiliaires indispensables à votre jardin.

LE DÉSHERBAGE MANUEL

Le désherbage manuel effectué de façon régulière est un excellent moyen pour entretenir son jardin. Plus efficace que les méthodes chimiques, il présente une alternative à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Pour ce faire, il vous faut utiliser les bons outils :

- **un sarcloir**, pour les surfaces gravillonnées ou en terre battue ;
- **un couteau à désherber ou un grattoir** pour désherber entre les dalles ou les pavés ;
- **de l'eau de cuisson** pour ébouillanter les herbes indésirables sur les petites surfaces comme les zones déjà minéralisées (dallages) et les zones peu sensibles du jardin ;
- **une binette** pour les sols en terre ;
- **un scarificateur manuel** pour éliminer la mousse.



Misez sur les éco-gestes pour votre matériel de jardin !

- > Bien entretenir votre matériel vous permettra de le garder plus longtemps.
- > Le partage, l'achat à plusieurs, la location peuvent être de bons moyens pour les utilisations occasionnelles d'outils de jardin.
- > Pensez aux sites d'achat d'occasion et aux vide-greniers qui permettent de s'équiper à moindre coût.

BIEN CHOISIR SES ESPÈCES

HAIES, LIMITES SÉPARATIVES ET ARBUSTES

Dans la plupart des zones pavillonnaires, des haies composées d'une seule espèce, telle que le thuya ou le laurier, sont plantées. Leur utilisation, répandue dans toute la France, banalise les paysages et enlève leurs spécificités locales. Par ailleurs, ces arbustes à croissance rapide produisent beaucoup de déchets verts et vous contraignent à des corvées de taille régulières et fatigantes.

Préférez des espèces variées et locales qui seront adaptées aux conditions du climat, du sol et aux maladies. Les arbustes à croissance lente ou à port trapu et court sont plus faciles à tailler et à entretenir.

Les arbres d'ornement n'ont pas besoin d'être taillés, sauf quand la place leur manque pour prendre leur forme naturelle.

Choisissez des espèces adaptées à la taille de votre jardin et à l'emplacement disponible ! La taille ne sera pas nécessaire et l'arbuste conservera son port naturel.

Exemple : pour un rosier 'Tequila', un emplacement de 1m pour 1,5m de haut suffira ; pour un rosier de Chine 'Mutabilis', prévoir 1,8m pour 1,5m de haut.

Attention aux espèces envahissantes !

Ce sont des espèces à la croissance rapide, voire invasives, qui produisent beaucoup de déchets : Baccharis ou Sénéçon en arbre, Buddleia non hybride, Consoude officinale, Griffes de sorcière, Herbe de la pampa, Jussie, Lamier jaune, Laurier-palme, Myriophylle du Brésil, Raisin d'Amérique (Phytolacca), Renouée, etc.

LE GAZON

Choisissez un gazon rustique à croissance lente et bien adapté au sol comme à l'exposition (ombre ou soleil). Son coût supérieur aux autres gazons est vite compensé par les économies de tonte.

Il existe de nombreux végétaux pouvant remplacer les graminées tondues fréquemment qui permettent de garder un tapis vert au gré des saisons.

LES PLANTES COUVRE-SOL

Au pied d'un arbre (ombre sèche), sur une plate-bande, dans des endroits difficiles à entretenir, les plantes couvre-sol sont le choix le plus judicieux. Adaptées à tous les types de sol et d'exposition, elles demandent moins d'entretien. En les plantant de manière assez espacée, elles trouveront leur place sans se gêner. Toutefois, certaines espèces pouvant être très envahissantes, il sera utile d'installer une petite bordure.

Exemple d'espèces couvre-sol :

Lysimaque rampante, Thym serpolet, Bruyère, Petite pervenche, Sedums couvre-sol, Marjolaine commune, Euphorbe, Geranium macrorrhizum, Millepertuis, Lamier, Fleurs des Elfes, Pachysandre du Japon, helxine 'Larme d'Ange', pratia, sagine (mousse).

QUELQUES ASTUCES DU JARDINIER

BIEN CHOISIR SES ASSOCIATIONS DE PLANTES

En associant certaines espèces végétales entre elles, on peut arriver à éloigner les insectes ou optimiser la croissance ou résistance des plantes.

- Le cerfeuil, la lavande, la menthe sont répulsifs pour la fourmi.
- L'oignon éloigne la mouche des carottes quand il est semé entre les plants.
- La limace fuit la sauge.
- Le purin de fougère ou d'orties est indiqué pour repousser les pucerons de vos plantes et légumes.
- La sauge officinale (en décoction) permet de traiter les tomates atteintes par le mildiou.

LA ROTATION DES CULTURES

Éviter la culture de plantes de la même famille aux mêmes endroits deux années consécutives pour limiter l'installation des maladies et ravageurs.

LES ANIMAUX UTILES

Plus un jardin accueille de biodiversité, plus il ressemble à un écosystème naturel. Il a ainsi davantage la capacité de se défendre contre les ravageurs et de s'adapter aux aléas climatiques.

Coccinelles, perce-oreilles, chrysopes... Accueillir des auxiliaires dans son jardin, c'est possible, à condition de leur laisser des lieux pour s'abriter et de ne pas empoisonner leurs proies.

Recette pour une décoction de prêle

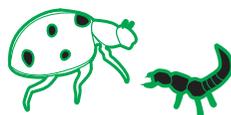
Reconnue pour ses actions fongicides, la décoction de prêle s'utilise en prévention ou de manière curative contre de nombreuses maladies (mildiou, cloque du pêcher, tavelure, rouille...).

1. Prenez 100 g de feuilles fraîches (ou 20 g de feuilles séchées).
2. Laissez macérer 24h dans 1l d'eau de pluie.
3. Faites bouillir 30 min. et laissez refroidir.
4. Filtrez avec un filtre à café ou un vieux collant.

Cette préparation doit être diluée 10 fois avant emploi (1l de préparation pour 9l d'eau). Appliquez ce mélange sur vos plantes au moyen d'un pulvérisateur ou arrosez directement le sol.

Comment les accueillir?

- L'installation d'un **nichoir** dans votre jardin vous permettra d'accueillir les oiseaux.
- **Des fagots de bois** abriteront les hérissons et les insectes prédateurs des pucerons.
- **Des maisons pour insectes** accueilleront les coccinelles, chrysopes, abeilles solitaires...



UN JARDIN SANS PRODUITS CHIMIQUES

ADOPTÉZ DE BONNES PRATIQUES PRÉVENTIVES

- Choisissez des végétaux bien adaptés au sol et au microclimat de votre jardin, à son exposition au soleil ou à l'ombre.
- Ne serrez pas trop les rosiers et les fruitiers pour mieux aérer leur feuillage.
- Choisissez les variétés les plus résistantes aux maladies ou aux limaces : rosiers, tomates, pommes de terre, fruitiers, vignes, vivaces.
- Ne gardez pas de variétés malades, remplacez-les par des plantes résistantes.
- Ne surdosez jamais les engrais ou le compost et ne l'enfouissez jamais en profondeur.
- Semez ou laissez s'installer des fleurs sauvages à proximité de vos arbres fruitiers. Elles attireront les insectes pollinisateurs et aideront les arbres fruitiers à résister aux attaques des "nuisibles".
- Créez un écosystème favorable à un jardin naturel : laissez un tas de branchages et de brindilles, les auxiliaires de jardin viendront s'y réfugier en hiver...

PENSEZ AUX ALTERNATIVES

- Filet de protection contre les vers, chenilles, altises (sur les carottes, poireaux, choux, radis et navets).
- Environnement attractif pour les auxiliaires (hérisson, carabe, staphylin, perce-oreille, syrphes, coccinelle, crapaud, rouge-gorge) : fleurs toute l'année, paillis, haies variées avec quelques arbustes attractifs (sureau, laurier-tin, noisetier, buis, houx...).



BORDEAUX MÉTROPOLE

Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux cedex
T 05 56 99 84 84
F 05 56 96 19 40
www.bordeaux-metropole.fr